

## DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENTS ET REPONSES

- **Demande d'éclaircissement :**

Nous souhaiterions avoir plus de clarification concernant l'AMI du projet PDC2V portant sur « RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES PLANS D'AFFAIRES ET DU SUIVI DE LEUR MISE EN ŒUVRE POUR LA PREMIERE COHORTE DES BENEFICIAIRES DES CHAINES DE VALEUR MANIOC, MARAICHERE ET AQUACOLE DANS PLUSIEURS LOCALITES DE LA COTE D'IVOIRE ».

1: Dans les TdRS, concernant le profil du chef de mission, il est demandé:

Au point (5 et 6).« Un chef de mission, un expert -comptable diplômé , spécialiste en développement des entreprises ».

Cependant au point (5.1) il est demandé comme profil :« Chef de mission, Expert en Gestion financière et comptable/niveau (BAC+5) ».

Question 1 : peut on considérer que le niveau (BAC+5) est suffisant pour correspondre au profil d'expert comptable ?

2: Question: Est t'il possible de recruter un consultant individuel déjà inscrit dans votre base de donnée pour faire partie de notre équipe pour la présente Manifestation ?

- **Réponses :**

***Réponse 1.***

**Le profil du cabinet et des experts est tel que décrit au point 5 : PROFIL**

**La qualification requise pour le chef de mission est donc la suivante :**

- Être titulaire d'un diplôme de Bac+ 5 en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent

***Réponse 2.***

Le cabinet peut librement s'engager avec des consultants individuels qui sont inscrits ou non dans la base de données de consultants du PDC2V.

Cependant, le cabinet doit se rassurer de la disponibilité effective des experts proposés.